

[Texte]

Mrs. Finestone: There was a presentation which related to channel 4. You are not applying for TV Canada. Is that correct?

Mr. Juneau: No. At this point, we are not part of that application.

Mrs. Finestone: Forget that question. Is the figure of \$500,000 in terms of the cost of monitoring of the CRTC an accumulative figure between the time you appeared last time and this time or is it an annual figure?

Ms Whittaker: It is an annual figure. In addition to appearing for the television network licence renewal, this year we appeared in Sydney and Halifax. We have routine responses to calls for comment. Next year, both radio networks are coming up for the radio network licence renewal. We appeared concerning affiliates in London and Pembroke. Almost every month there is some kind of appearance. Several times a month there is some kind of policy issue or call for comment. It is an annual figure.

Mrs. Finestone: I am very concerned about the comments made about licence fees paid to independent producers who feel the money they get from Telefilm Canada is in the form of a first mortgage or a loan. It is repayable. The only kind of manoeuvrability given them is the licence fee.

If you are of the view, as I am, that you need not only in-house but also outside independent productions, you need a system which allows fair return on their money... If you believe the private sector has a right to a return on its money... I do. I was hoping I would find within that \$500,000 at least a \$100,000 which might be added to... It is a drop in the bucket. I am looking for some way... Besides Telefilm Canada and private funding, could you indicate some way in which licence fees paid to independent producers could be increased to represent a better percentage of the kinds of money for which they have to look?

Mr. Juneau: I am sure Mr. Harvey and Mr. Delaney can add interesting information on that question. When discussing this, we have told the private producers a number of times we do not disagree with them. It would be nice if they could get more money from us. If instead of paying \$200,000 to a producer, we pay \$500,000, obviously the \$250,000 or so we would add to producer A would mean another producer would get nothing. It is strictly a financial thing.

• 1950

The other point I would make is let us not forget that those producers are getting well over 50% of their cost from public funds. They are getting a minimum of 33% from Telefilm, which by the way they do not always reimburse—far from it.

[Traduction]

réussissons à conclure une entente avec nos associés, nous avons l'intention de présenter une requête à ce sujet également.

Mme Finestone: Nous avons eu un mémoire au sujet du canal 4. Vous ne présentez pas une demande pour Télé-Canada, n'est-ce pas?

M. Juneau: Pour l'instant, nous ne sommes pas partie à cette requête.

Mme Finestone: Oubliez cette question. Est-ce que la somme de 500,000\$ qui correspond au coût de la surveillance exercés par le CRTC est cumulative, c'est-à-dire qu'elle englobe toute la période depuis votre dernière comparaison, ou s'agit-il d'un montant annuel?

Mme Whittaker: C'est un montant annuel. En plus de comparaître pour le renouvellement de la licence du réseau de télévision, nous sommes intervenus cette année à Sydney et à Halifax. Nous devons régulièrement répondre à des appels de commentaires. L'année prochaine, nous devons renouveler les licences pour les deux réseaux radiophoniques. Nous sommes aussi intervenus pour des filiales à London et à Pembroke. Presque tous les mois nous devons comparaître à une audience. Plusieurs fois par mois, nous sommes saisis d'un appel de commentaires ou d'une question de politique. Il s'agit donc d'un montant annuel.

Mme Finestone: Je suis grandement préoccupée par les observations faites au sujet des droits de licences versés à des producteurs indépendants qui croient que les sommes qu'ils reçoivent de Téléfilm Canada prennent la forme d'une première hypothèque ou d'un prêt. Ces sommes sont remboursables. Ce n'est qu'en ce qui concerne le droit de licence qu'ils disposent d'une certaine liberté de manoeuvre.

Si vous estimez, comme moi, que vous avez besoin non seulement de productions internes, mais aussi de productions indépendantes de l'extérieur, vous avez aussi besoin d'un régime qui assure un juste rendement des capitaux investis... Si vous croyez que le secteur privé a droit à un rendement de ses capitaux... C'est ce que je crois. J'espérais trouver, dans ces 500,000\$, au moins 100,000\$ qui pourraient être ajoutés... Cela est une poussière. Je cherchais un moyen... Outre Téléfilm Canada et les capitaux privés, y a-t-il un autre moyen d'augmenter les droits de licences versés aux producteurs indépendants pour qu'ils constituent un meilleur rendement des capitaux dont ils ont besoin?

M. Juneau: Je suis sûr que MM. Harvey et Delaney peuvent ajouter des points intéressants à ce sujet. Au cours de nos discussions, nous avons à plusieurs reprises signalé aux producteurs privés que nous ne les contredisons pas. Il serait intéressant pour eux d'obtenir plus de capitaux de nous. Si, au lieu de verser 200,000\$ à un producteur, nous lui donnions 500,000\$, cela signifierait évidemment qu'un autre producteur n'obtiendrait rien. C'est là une question strictement financière.

Il ne faut par ailleurs pas oublier que les deniers publics servent à absorber plus de 50 p. 100 des coûts de ces producteurs. Ils touchent en effet au moins 33 p. 100 de Téléfilm, somme qu'ils ne remboursent d'ailleurs pas toujours—loin de